



**COMMUNE  
DE  
VEYTAUX**

## **RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL**

de la commission nommée pour l'examen du préavis No 20/2024 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 199'100.00 TTC pour couvrir les frais liés au réaménagement de la place de jeux du They

**Rapporteuse :** Mme Valérie PASSERA

**Membres :** Mme Natalia MARTINO  
Mme Marina BLAGOJEVIC

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le lundi 20 janvier 2025 en présence de Madame la Syndique, accompagnée de Messieurs les Municipaux Rey Lescure et Sherif. Nous les remercions d'avoir répondu à toutes nos questions et de nous avoir fourni les pièces et documents demandés. Nous constatons que ce nouveau projet a bien pris en compte les remarques faites lors de l'étude du préavis N°1/2024.

La commission a bien compris l'ambition de l'utilisation de cette place qui ne sera pas uniquement une « place de jeux », mais bien un lieu de vie permettant de développer le quartier du They, grâce à son emplacement idyllique, son cadre exceptionnel et sa magnifique vue dégagée sur notre beau paysage. De plus, il est proposé un projet avec des matériaux de qualité faits et installés par un paysagiste professionnel, dont la durée de vie sera supérieure aux jeux achetés dans le commerce.

Certains arbres devront être abattus, ils seront remplacés sur une parcelle communale. La hauteur des arbres replantés, tout comme celle de ceux déjà existants, n'excédera en aucun cas 4 mètres. Ils seront entretenus, comme actuellement, afin de ne jamais dépasser cette limite et de préserver la vue du voisinage.

Les membres de la commission ont relevé le manque de budget détaillé, alors même que cela avait été clairement demandé par le présent Conseil communal lors de sa séance du 11 mars 2024. Ceci pour une meilleure compréhension des coûts, certes relativement élevés, mais compréhensibles au vu de la physionomie du terrain et des travaux lourds à entreprendre afin de pouvoir installer une place de jeux conforme aux nombreuses normes en vigueur. Le tableau avec les détails des dépenses par zone est annexé à ce rapport.

Dans notre discussion avec les Municipaux, un point important a été relevé au niveau des coûts, qui sont difficilement comparables avec ceux d'une plus grande commune comme Montreux pour une même place de jeux. Cette dernière bénéficie en effet de services communaux s'occupant de telles installations et des employés réalisant ces travaux sur leurs heures de travail, ce qui leur permet de drastiquement diminuer le coût d'un projet similaire sur le papier. En prenant en compte les salaires de ces employés communaux, les coûts totaux seraient sans doute comparables avec les chiffres avancés dans ce projet.

## AVIS DE LA COMMISSION

Après analyse des différents points mentionnés ci-dessus, la commission est favorable à l'unanimité à l'acceptation de ce préavis N°20/2024 concernant le réaménagement de la place de jeux du They. Nous estimons en effet que ce lieu est vraiment pensé POUR les Veytausiens et se doit d'être de qualité, dans l'air du temps et installé selon les normes sécuritaires afin de protéger tous les utilisateurs de cet espace polyvalent (enfants, familles, habitants du village, courses d'école, etc...)

## CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 20/2024 de la Municipalité du 25 novembre 2024 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 199'100.00 TTC pour couvrir les frais liés au réaménagement de la place de jeux du They
- oui** le rapport de la commission nommée pour l'examen de cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

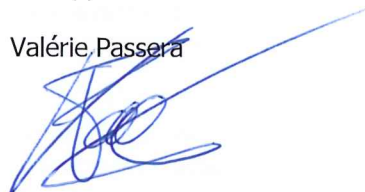
### d é c i d e

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux liés au réaménagement de la place de jeux du They ;
2. de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 199'100.00 au maximum ;
3. de financer cette dépense de CHF 199'100.00 par un emprunt bancaire de CHF 194'100.00 et par une donation privée de CHF 5'000.00 ;
4. De prendre acte que cet investissement sera amorti sur une durée de 10 ans, conformément aux nouvelles normes MCH2.
5. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

Au nom de la commission

La Rapporteuse

Valérie Passera



Veytaux, le 20 janvier 2025

Annexe :

## Détail du coût des travaux

Préavis n° 20/2024 - Réaménagement de la place de jeux du They		
Détail du coût des travaux		
<b>Installation de chantier</b>	<b>5 500,00 CHF</b>	
<b>Travaux préparatoires (démontage des éléments existants)</b>	<b>14 150,00 CHF</b>	
<b>Zone 1 - Enfants 5-14 ans</b>		<b>78 500,00 CHF</b>
Piquettage, creuse, évacuation, taxes	15 000,00 CHF	
Bordures pieds de talus (fourniture et pose)	10 000,00 CHF	
Jeux	15 000,00 CHF	
Transport, montage et fixation des jeux	7 500,00 CHF	
Revêtement de sol (transport et mise en place)	25 000,00 CHF	
Végétalisation talus	6 000,00 CHF	
<b>Zone 1 - Chemin d'accès ouest</b>		<b>10 600,00 CHF</b>
Piquettage, creuse, évacuation, taxes	2 000,00 CHF	
Bordures (fourniture et pose)	2 600,00 CHF	
Accès (fourniture et revêtement)	6 000,00 CHF	
<b>Zone 2 - balançoires mixtes</b>		<b>25 000,00 CHF</b>
Piquettage, creuse, évacuation, taxes	3 800,00 CHF	
Jeux	3 150,00 CHF	
Transport, montage et fixation des jeux	2 050,00 CHF	
Revêtement de sol (transport et mise en place)	10 500,00 CHF	
Végétalisation, engazonnement	5 500,00 CHF	
<b>Zone 3 - tous petits dès 2 ans</b>		<b>17 550,00 CHF</b>
Piquettage, creuse, évacuation, taxes	700,00 CHF	
Jeux	14 100,00 CHF	
Transport, montage et fixation des jeux	2 400,00 CHF	
Végétalisation, engazonnement	350,00 CHF	
<b>Zone 4 - petits dès 4 ans</b>		<b>24 000,00 CHF</b>
Piquettage, creuse, évacuation, taxes	2 000,00 CHF	
Jeux	13 100,00 CHF	
Transport, montage et fixation des jeux	5 900,00 CHF	
Végétalisation, engazonnement	3 000,00 CHF	
<b>Travaux complémentaires (signalisation, arbres à remplacer)</b>	<b>3 200,00 CHF</b>	
Divers et imprévus 5% (arrondi)	8 950,00 CHF	
Rabais et escompte	- 8 800,00 CHF	
Honoraires ingénieurs	900,00 CHF	
TVA arrondie	14 550,00 CHF	
<b>TOTAL</b>	<b>194 100,00 CHF</b>	
Equipements (tables, bancs, ...) par nos équipes	5 000,00 CHF	
Donation privée	- 5 000,00 CHF	
<b>Montant à la charge de la Commune</b>	<b>194 100,00 CHF</b>	